

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-1377

présenté par
M. Cinieri

ARTICLE 38**ÉTAT B****Mission « Sécurités »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Police nationale	0	0
Gendarmerie nationale	4 000 000	0
Sécurité et éducation routières	0	4 000 000
Sécurité civile	0	0
TOTAUX	4 000 000	4 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à transférer 4 millions d'euros de l'action 02 (démarches interministérielles et communication) du programme 207 (sécurité et éducation routières) vers l'action 01 (Ordre et sécurités publics) du programme 152 (Gendarmerie nationale),

Alors que nos forces de l'ordre sont de plus en plus sollicitées, il convient de leur donner les moyens de leurs missions.